

Projet Mine Arnaud
Compte rendu de rencontre

COMITÉ DE CONSULTATION ET DE SUIVI (CCS)

Rencontre No : 9

Mercredi 30 novembre 2016

Toi et Moi Café
685 Laure, Sept-Îles

Membres présents	Organismes
Jean-François Albert	Action pauvreté Sept-Îles
Donald Bhérer	Cégep de Sept-Îles
Émilie Paquet	Chambre de commerce de Sept-Îles
Gervais Gagné	Citoyen, ville de Sept-Îles
Jean-Claude Vigneault	Citoyen, canton Arnaud
Stéphanie Prévost	Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles
Jean-Daniel Trottier	Direction régionale de Santé publique, CISSS de la Côte-Nord
Caroline Hardy	Mine Arnaud
Kateri Jourdain	Mine Arnaud
Michel Lafontaine	Mine Arnaud
Charlotte Audet	Ville de Sept-Îles
Berto Frattin	ZEC Matimek

Membres absents

<i>Poste vacant</i>	Citoyen, ville de Sept-Îles
Luc Dion	Développement économique Sept-Îles
Nicolas Lapierre	FTQ-Métallos
<i>Poste vacant</i>	Innu TakuaiKAN Uashat mak Mani Utenam
Marie-Ève Cyr	Tourisme Sept-Îles

Autres participants

Véronique Gilain	Mallette (animation)
Martin Tremblay	Mallette (analyse)

1. Accueil et ouverture de la rencontre

Mme Véronique Gilain valide le quorum et ouvre la rencontre en remerciant les participants de leur présence. Au bénéfice de M. Jean-Daniel Trottier, nouveau délégué de la direction régionale de la Santé publique, les participants se présentent à tour de rôle.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Mme Gilain fait la lecture du projet d'ordre du jour. M. Gervais Gagné demande d'ajouter au point « Divers » le sujet : structure du comité. Suite à cet ajout, la proposition d'ordre du jour est acceptée.

3. Adoption du compte rendu de la dernière rencontre

Mme Gilain demande aux participants si le compte rendu de la dernière rencontre reflète bien les propos tenus. Les participants présents lors de cette rencontre attestent de la conformité du compte rendu et le document est accepté.

4. Suivi du compte rendu

À l'invitation de Mme Gilain, Mme Kateri Jourdain fait les suivis des deux dernières rencontres :

18 février 2016

- Les résidents du canton Arnaud ont été avisés par courrier et via une annonce à la radio des travaux réalisés cet automne sur le terrain, notamment les sautages.
- L'état de référence sur l'eau est en cours de révision et sera présenté au CCS une fois accepté par le Ministère.

27 octobre 2015

- Par souci d'indépendance, l'onglet « CCS » sur le site Internet de Mine Arnaud a été dissocié de la section « À propos ».
- Lorsque disponible, l'état de référence sur l'eau sera accessible sur le site Internet de Mine Arnaud sans avoir à le communiquer directement aux organismes intéressés (Inrest et OBV).
- Mine Arnaud confirme sa participation au projet d'observatoire de la baie de Sept-Îles.
- Un formulaire a été élaboré pour encadrer la rémunération des représentants de la société civile.

M. Donald Bhérer précise que l'observatoire de la baie de Sept-Îles prévoit un comité de travail innovateur initié depuis quelques années sur lequel siègent plusieurs partenaires pour discuter d'aspects environnementaux, notamment la qualité de l'eau et de l'air.

5. Avancement du projet

A – Technique

M. Michel Lafontaine informe les membres des développements depuis la dernière rencontre du comité :

- L'accent au cours de la dernière année a été mis sur la révision des coûts du projet. L'acquisition des actifs de Cliffs par le gouvernement du Québec a notamment permis une économie en capitalisation de 82 M\$.
- En octobre, Yara a pris la décision de réinvestir dans le projet permettant ainsi à Mine Arnaud d'initier une mise à jour de son étude de faisabilité. Les résultats devraient être disponibles en mars 2017 et permettre une décision éclairée des actionnaires quant à la suite du projet. Hypothétiquement, les travaux préparatoires débuteraient à l'automne 2017 (route, préparation de terrain, etc.) et une mise en chantier officielle se ferait au printemps 2018.
- Des négociations ont été initiées avec un 3^e partenaire, un opérateur.
- Mine Arnaud a fait l'embauche de nouvelles ressources au siège social et à Sept-Îles.

M. Gagné questionne l'emplacement de la route d'accès du projet. M. Lafontaine répond qu'elle sera située à l'ouest et non via le parc industriel à l'est qui représentait une variante plus onéreuse en raison d'un pont à construire.

M. Jean-Claude Vigneault questionne le prix de l'apatite sur le marché mondial. M. Lafontaine répond que le prix s'est maintenu au cours de la dernière année. Il précise que les tests réalisés avec COREM ont révélé que l'apatite d'ici est d'une excellente qualité, ce qui permettra d'obtenir un bon prix sur le marché.

Mme Émilie Paquet demande si le minerai contient des contaminants comparables à l'apatite du Maroc. Mme Caroline Hardy précise que l'apatite du Maroc contient une teneur élevée en cadmium. Elle ajoute que la présence de ce contaminant dans le gisement Arnaud est bien en deçà des normes. M. Trottier demande s'il est possible d'extraire le cadmium du minerai. M. Lafontaine répond que oui, mais précise que le procédé est très onéreux.

M. Vigneault questionne l'impact sur le coût du projet advenant le report du début des travaux au printemps 2018. M. Lafontaine précise que le modèle mathématique utilisé comprend un indice d'inflation pour tenir compte de cet élément.

M. Lafontaine informe les membres de leur méthode d'analyse des soumissions développée en collaboration avec la COMAX pour favoriser les retombées locales.

B – Environnement

Mme Hardy présente un survol des activités environnementales réalisées au cours des derniers mois :

- L'état de référence pour l'eau est en révision et sera bientôt disponible. Le rapport documente les caractéristiques des eaux de surface et souterraines pour pouvoir, en période d'exploitation, servir de comparaison lors du suivi de la qualité de l'eau. La présence de certains métaux dépasse à l'état naturel les taux acceptés, notamment pour l'argent, le cuivre, le manganèse, le cadmium, le zinc et le baryum.
- Pour répondre à une condition du décret, cinq frayères ont été aménagées sur un lac vierge du territoire de la ZEC Matimek (lac sans nom) afin de compenser la perte d'habitat du poisson. L'omble de fontaine a par la suite été introduit via un prélèvement dans le lac Cacaoui et l'achat d'alevins de la pisciculture de Gallix.
- Des travaux de déboisement sont à venir pour documenter l'épaisseur du mort terrain dans le secteur du parc à résidus.
- Des programmes de suivi sont en cours de rédaction. Certains documents ont déjà reçu l'acceptation des instances concernées. Pour respecter la condition 10 du décret, un tableau de suivi a été élaboré. Des mises à jour régulières seront disponibles sur le site Internet de Mine Arnaud. Les membres sont invités à transmettre leurs commentaires à Mallette pour améliorer l'outil. Le CCS sera informé des changements apportés.

Mme Charlotte Audet demande si un affichage est prévu pour identifier que le lac est ensemencé. M. Berto Frattin répond que oui. Mme Audet demande s'il serait possible de préciser que le projet a été réalisé dans le cadre d'un projet de compensation de Mine Arnaud. M. Frattin répond que la ZEC étudiera la demande.

Au sujet du tableau de suivi, Mme Gilain propose qu'un code de couleur soit utilisé pour mieux différencier l'évolution d'une version à l'autre. M. Gagné demande s'il serait possible d'obtenir une version imprimée au bureau de Mine Arnaud. Mme Jourdain répond que oui.

M. Bhérer demande une précision par rapport à la condition 1. Mme Hardy indique qu'elle fait référence à la documentation déposée au Ministère. Il est convenu de mettre une note à cet effet en pied de page.

Mme Stéphanie Prévost propose que toute la documentation soit également disponible via chacun des onglets (environnement, économie, social) du site Internet de Mine Arnaud pour y avoir accès plus facilement plutôt qu'uniquement dans la section « Documentation ».

Mme Prévost questionne le suivi de la concertation du milieu pour la sélection du projet de compensation des milieux humides. Mme Hardy souligne que le Ministère est peu flexible à ce sujet et que le projet préalablement identifié à l'étude d'impact ainsi que ceux proposés par le milieu n'étaient pas recevables. Elle ajoute que Mine Arnaud a travaillé avec un expert (Line Rochefort) pour réussir à identifier d'autres projets mais ceux-ci n'ont pas été retenus par le Ministère. Ce dernier souhaite un projet dans le même secteur que celui ayant subi une perte d'habitat et présentant une valeur équivalente. Mine Arnaud a donc présenté plusieurs petits projets directement sur la propriété dont certains seront mis en place dès les premières années d'opération.

M. Jean-François Albert questionne l'avancement du plan de mesures d'urgence. Mme Hardy précise que ce plan est actuellement en élaboration et qu'il devrait être déposé d'ici la fin janvier pour consultation et commentaires.

C – Communication / Relations avec le milieu

Mme Jourdain informe les participants des activités de communication réalisées cet automne. Elle souligne le mandat confié à la firme B2C pour actualiser le plan initial de l'étude sur les aspects sociaux. Elle ajoute que les conclusions pourront être présentées lors d'une prochaine rencontre.

Mme Jourdain indique que Mine Arnaud a tenu un total de quatre rencontres avec le conseil des Innus, soit le 16 juin pour rencontrer les nouveaux élus, le 9 novembre pour définir des moyens de faire avancer le dossier au sein de la communauté (échancier critique), le 17 novembre en présence d'Investissement Québec et le 29 novembre avec la SDEUM pour rencontrer leurs gens d'affaires et recueillir leurs attentes. Mme Audet demande si leur participation au CCS a été discutée. Mme Jourdain répond que non, mais ajoute que le sujet pourra être introduit en visant la participation d'une nouvelle ressource du conseil, spécialisée en biologie, Mme Maude Pilot.

Mme Prévost recommande que le CSS reçoive un suivi des travaux de la COMAX pour rendre compte du volet économique. Mme Paquet propose que le CCS adresse une demande directement à la COMAX. Mme Audet souligne qu'en raison de la présence de DESI au sein du CCS, recevoir un rapport sur les activités de la COMAX n'est pas pertinent. Après discussion, les membres conviennent d'en discuter avec le nouveau représentant de DESI.

Au sujet des travaux réalisés cet automne, Mme Jourdain souligne qu'un expert était présent lors des sautages pour documenter les données sismiques. Elle précise que Mine Arnaud n'a reçu aucune plainte à ce sujet.

6. Avancement du projet (CCS)

A – Correspondance de Mme Bélanger

Mme Gilain fait un survol de la correspondance de Mme Bélanger. Mme Audet précise comment le CCS a été interpellé dans ce dossier. Après discussion, il est convenu de répondre uniquement aux questions en lien avec le mandat du CCS et de demander au promoteur de répondre directement à la citoyenne pour les questions d'ordre technique. Mallette fera suivre à tous un projet de correspondance pour approbation.

B – Durée du mandat des membres

M. Vigneault questionne la durée du mandat des représentants de la société civile. Mme Gilain répond que les mandats sont de deux ans et qu'ils débutent à la date à laquelle le comité est devenu officiellement opérationnel. Une discussion s'en suit pour valider la date du début de mandat. Il est convenu d'utiliser la date d'adoption des règlements généraux, soit juin 2015. Tel que prévu aux règlements généraux, pour éviter une terminaison de mandat en bloc, les deux représentants actifs de la société civile sont considérés être sur un poste de trois ans, soit jusqu'en juin 2018.

7. Divers

Puisque les points à discuter concernent le fonctionnement interne du comité, les représentants de Mine Arnaud quittent la rencontre.

A – Structure du comité

M. Gagné propose que le CCS se rencontre en janvier pour mettre en place une nouvelle structure qui saura mieux répondre aux besoins grandissants du comité. Mme Audet précise que le comité dispose déjà de règlements généraux et d'un mode d'opération qui convient au

besoin actuel. Après discussion, il est convenu, dans un premier temps, qu'un processus de recrutement soit initié pour combler le poste vacant de la société civile. Pour ce faire, un comité de sélection est formé des membres suivants :

- M. Jean-François Albert
- Mme Charlotte Audet
- Mme Stéphanie Prévost

Mallette mettra à jour l'avis de candidature pour une publication dans le journal local aux cours des deux premières semaines de décembre. M. Martin Tremblay informe les membres que les entrevues pourraient se tenir en janvier pour être en mesure de présenter une recommandation au CCS en février. Le calendrier de travail présenté convient à tous.

Après discussion, pour éviter dans le futur de recommencer le processus, il est convenu de conserver pour une période de deux ans toutes les candidatures présélectionnées dans le présent concours et d'y puiser un remplaçant si requis.

8. Fin de la rencontre

La discussion étant terminée, Mme Gilain clôt la rencontre. La prochaine rencontre sera tenue en février, suite au processus de sélection d'un nouveau représentant de la société civile. Mallette communiquera avec les membres pour préciser une date.

Fin de la rencontre : 16 h 00

Tableau de suivi

Activité	Responsable
1. Transmettre aux membres du CCS un sommaire de l'étude de caractérisation des eaux de surface et souterraines	Carolyne Hardy
2. Aviser les membres du CCS lorsqu'une nouvelle étude est disponible sur le site Internet de Mine Arnaud	Carolyne Hardy
3. Transmettre à Mallette des commentaires sur la mise en page du tableau de suivi	CCS
4. Vérifier la possibilité de faire référence à Mine Arnaud dans la signalisation du lac ensemencé dans le cadre d'un projet de compensation	ZEC Matimek
5. Lors d'une mise à jour du tableau de suivi des conditions et engagements, rendre disponible au bureau de Mine Arnaud une version imprimée	Kateri Jourdain
6. Préciser au tableau de suivi des conditions et engagements que la condition 1 fait uniquement référence à la documentation déposée au Ministère	Carolyne Hardy
7. Sur le site Internet de Mine Arnaud, dédoubler la documentation pour qu'elle soit également disponible sous l'onglet auquel elle se rapporte (technique, environnement, etc.)	Mine Arnaud
8. Présenter les conclusions de l'actualisation de l'étude sur les aspects sociaux	Kateri Jourdain
9. Sonder l'intérêt d'ITUM à déléguer un représentant au CCS, notamment en la personne de Mme Maude Pilot	Kateri Jourdain
10. Vérifier auprès du représentant de DESI, la possibilité d'obtenir un rapport des activités de la COMAX	CCS
11. Faire approuver par les membres et communiquer une réponse à Mme Bélanger	Mallette
12. Réaliser un processus de sélection pour combler un poste de représentant de la société civile (appel de candidature, présélection, entrevue, etc.)	Mallette Comité de sélection
13. Sonder la disponibilité des membres pour une rencontre en février 2017	Mallette